Madame Présidente du CHSCT de Haute-Marne,

Par appel téléphonique du 9 septembre, la secrétaire départementale FO DGFIP 52 a été alertée d'un cas positif à la COVID-19 au sein du CFP de St Dizier.

D'après les premier éléments apportés par la direction, l'agent concerné aurait informé son chef de service le 31 août, avoir été en contact direct avec un cas positif, et de ce fait d'être un cas dit contact.

Il a été décidé de l'installer dans un bureu individuel et de limiter ces déplacements. Aujourd'hui, ce collègue est positif et a forcément été en contact avec d'autres et notammeent dans les lieux dits communs.

Le protocole mis en place au place précise pourtant que les agents identifiés comme « contact à risque » sont placés à titre préventif en quatorzaine sur la base d'un document délivré par le médecin traitant ou par l'équipe contact tracing (pas de placement en congé de maladie). Donc il aurait dû être conseillé à cet agent d'aller voir son médecin traitant.

Cet agent ainsi placé en quatorzaine aurait pu être positionné en télétravail ou en ASA si le télétravail est impossible et aurait bénéficier d'une surveillance pendant 14 jours et d'un test de dépistage RT-PCR dans les délais fixés par l'équipe contact-tracing.

La section FO DGFIP Haute-Marne ne peut accepter une mise en danger évidente de nos collègues et de notre communauté professionnelle.

C'est pourquoi, les représentants titulaires au CHSCT **vous alerte solennellement et formellement** en application des dispositions des articles 5-5 à 5-9 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiéne, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique, par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011 et **vous demande en mesure de prévention immédiate le dépistage de tous les agents du CFP de St Dizier.**

Ils vous demandent également d'inscrire au registre spécial des dangers graves et imminents de la DDFIP de Haute-Marne, ce droit d'alerte concernant les personnels du CFP de St Dizier et tout potentiel collègue extérieur ayant été au sein du Centre durant les 14 derniers jours.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente du CHSCT, nos sincères salutations.

Les représentants FO DGFiP au CHSCT de Haute-Marne

Laure Alentado - Rachel Delacourt - Céline Lefèvre - Rachel Sugneau



Fédération Force Ouvrière des Finances